



PRESCRIPTION MEDICALE
POUR UNE PRISE EN SOIN DIETETIQUE
Des jeunes de 6 à 17 ans souffrant de surpoids ou d'obésité
(Selon l'AR des diététiciens du 06/02/2020)*

*Depuis le 1 avril 2020, l'INAMI rembourse désormais un traitement, suivi chez un(e) diététicien(ne), pour les jeunes souffrant de surpoids ou d'obésité qui comprend :

- 1 première séance de 60min.
- 5 prestations maximum de 30min la première année (qui commence à la date de la 1^{ère} séance).
- 4 prestations maximum de 30min la deuxième année (qui commence 1 an après la date de la 1^{ère} séance).

Nom : Prénom :

Age :

Date de naissance :/...../.....

Informations importantes en lien avec le surpoids ou l'obésité

- Poids :kg Taille :cm IMC :Kg/m² Percentile :

- Evolution du poids et de la taille (courbe de croissance) :
.....
.....

- Médicaments :
.....
.....

- Comorbidités :
.....
.....

- Facteurs de risques :
.....
.....

- Interventions :
.....
.....

Le diététicien s'engage à vous fournir un rapport après la définition de l'indication, ainsi qu'à la fin de la première et deuxième année de traitement.

Rapport de consultation diététique à envoyer :

par courrier par email :@.....

Date et cachet du médecin prescripteur :